

BELGE, WALLON, EUROPEEN... MON CŒUR BALANCE

Marc Jacquemain, Patrick Italiano, Dimitri Deflandre, Frédéric Héselmans

Université de Liège

S'il y a bien un pays où la question identitaire scande le débat politique, c'est la Belgique. Chaque gouvernement, quelles que soient ses intentions semble condamné à rejouer à un moment ou un autre le « problème communautaire ».

Pour certains, l'identité c'est avant tout une question d'histoire : les identités nationales ou régionales plongent leurs racines dans le passé et plus on peut faire remonter loin les origines d'un pays, d'une région, plus l'identification apparaît comme légitime ou « authentique ».

A l'extrême opposé, d'autres ne sont pas loin d'imaginer la question de l'identité nationale ou régionale comme un pur « artifice » manipulé par des démagogues pour asseoir leurs stratégies politiques dans un monde qui est de toute façon de plus en plus globalisé et en même temps de plus en plus individualistes.

Les identités collectives ne méritent ni cet honneur ni cette indignité. Indiscutablement parties prenantes de la constitution de notre « ego », elles nous structurent mais sans nous contraindre. Elles s'appuient sur des racines historiques mais sans en dépendre, puisqu'elles peuvent évoluer vite. Elles sont influencées par les stratégies collectives, mais jusqu'à un certain point seulement, car ces stratégies ne créent rien « ex nihilo ».

Le dossier qui suit a choisi de désert le terrain de la polémique et de tenter une approche sociologique de l'identité sociale en Wallonie. Il s'appuie sur une tradition de recherche empirique et sur une vision théorique. Mais il espère aussi éclairer, fût-ce indirectement, les enjeux politiques d'aujourd'hui.

I. LES « RACINES » DE L'IDENTITE COLLECTIVE.

Comment en vient-on à s'identifier à un groupe ?

Lorsque les Diables rouges ont accédé à la demi-finale du mondial de football en 1986, la RTBF avait montré une voiture parcourant à grands coups de klaxon les rues de Bruxelles et dont les occupants, tous congolais, hurlaient bien fort « *On a gagné* » en brandissant le drapeau belge. Mais qui était ce « on » ? Ce « on », c'était « nous les Belges », bien évidemment. Or, probablement les mêmes personnes qui se sentaient belges ce jour-là dans l'euphorie de la victoire auraient-elles récusé le qualificatif dans la plupart des autres circonstances de leur vie.

Ce simple exemple montre l'importance du contexte dans la possibilité d'identification à un groupe. Schématiquement, pour qu'une identification à un groupe soit possible dans une situation donnée, deux mécanismes psychologiques entrent en jeu : il faut que cette identification soit « disponible », qu'elle fasse partie du « stock » des identités acquises par la personne au cours de sa vie. Il faut ensuite que les circonstances se prêtent à « l'activation » d'une identification particulière, plutôt que d'une autre.

Pour que quelqu'un puisse se dire wallon ou belge par exemple, il faut que cette identification présente un minimum de pertinence par rapport à l'histoire de cette personne. Dans le cas présent, le simple fait de vivre en Belgique suffit, sans même faire référence à l'histoire du pays par le passé colonial ou à une forme de socialisation scolaire (« *nos ancêtres les Gaulois* », apprenait-on aux petits élèves congolais ; pour d'autres pays d'origine, la même identification est à l'œuvre sans socialisation de ce genre). Ce sont là certainement des éléments suffisants de disponibilité : l'identification à la Belgique fait partie du « stock » des identités possibles pour des congolais vivant depuis un certain temps à Matonge, par exemple.

Mais ce sentiment d'appartenance au groupe des Belges, là où il est disponible, n'est jamais qu'une identification parmi des milliers d'autres possibles. Dans beaucoup de circonstances, l'identification à un groupe professionnel (« nous, les travailleurs sociaux ») à un genre (« nous, les femmes »), à un groupe d'âge (« nous, les jeunes ») viendra plus naturellement à l'esprit que l'identification à une nation ou une région. D'autre part, on se présentera assez facilement comme « citoyen belge » si l'on visite un pays étranger ou que l'on y participe à une réunion. Mais cela n'aura guère de sens de le préciser si on tient une réunion entre Belges en Belgique. De la même façon, on se présentera facilement comme « Wallon » dans une réunion bilingue alors que la précision n'aurait pas de signification dans une discussion entre gens de Liège et de Charleroi.

Parmi la multitude des identités *disponibles*, c'est donc le contexte qui va déterminer laquelle ou lesquelles seront *activées*.

On voit ainsi que la dynamique de l'identité sociale s'appuie sur des temporalités différentes :

- à long terme, la *disponibilité* des identités se construit à la fois autour des caractéristiques héritées (sociales, culturelles ou biologiques) et des expériences de vie d'une personne. Ainsi, un noir américain pourra difficilement se vivre autrement que comme « noir ». La nature même de la société américaine rend cette identité omniprésente. Il reste que même chez un noir américain, de multiples autres identités co-existent avec celle-là.
- à moyen terme, la *saillance* d'une identité va dépendre de la conjoncture générale qui lui est reliée. Ainsi, il était sans doute plus facile de se dire « belge » en 2004, au moment où la Belgique comme Etat prenait une position plutôt en pointe au niveau international (hostilité à la guerre en Irak) qu'en 1997, dans la foulée de l'Affaire Dutroux (voir à ce sujet les résultats de nos enquêtes).
- A très court terme, l'*activation* d'une identité particulière va dépendre du contexte immédiat : un citoyen belge se définira beaucoup plus vite comme « Belge » s'il est à l'étranger que s'il est en Belgique où, dans la plupart des contextes, cela va de soi. De la même façon, un habitant d'Ixelles se définira comme ixellois à Bruxelles, mais à Paris, il dira plus facilement « j'habite Bruxelles ».

Evaluer le sentiment d'appartenance.

Etudier l'identité en contexte – tâche qui serait plutôt dévolue à une sociologie interprétative ou à l'anthropologie – est donc une voie extrêmement intéressante mais elle se prête mal à une évaluation de l'impact global du sentiment wallon, flamand, belge ou européen à un

moment donné par exemple. L'intérêt de l'enquête quantitative est précisément qu'elle *homogénéise* le contexte immédiat et on peut supposer qu'elle nous donne accès plutôt à la disponibilité de telle ou telle identité dans le moyen ou long terme. Ainsi, demander aux personnes interrogées si elles se sentent « fortement » wallonnes ou non, si c'est un sentiment « fréquent » ou non, si elles éprouvent de la « fierté » à cette appartenance¹ a bien une pertinence spécifique : le contexte d'interrogation (la situation d'enquête) étant, autant que faire se peut, identique pour tout le monde, on pourra procéder à des comparaisons valides. Certes, savoir que dans la population wallonne, tel pourcentage des répondants se sent « fortement » wallon n'est pas très indicateur *en soi*. Mais savoir que c'est davantage (ou moins) que lors d'une enquête précédente, savoir que les jeunes éprouvent moins (ou plus) ce sentiment d'appartenance, qu'il n'a pas la même diffusion chez les actifs ou les inactifs, etc.... nous donne des indications précieuses sur la manière dont ce sentiment d'appartenance se répartit et évolue.

« Plutôt belge » ou « Plutôt wallon » ?

La théorie de l'identité sociale suggère que les identifications collectives sont multiples et se recourent largement. L'hypothèse que l'on peut se sentir à la fois wallon, belge, européen, etc.... y trouve donc un fondement théorique solide.

Pourtant, quasiment toutes les enquêtes se présentent sous la forme « êtes- vous *d'abord* belge ou *d'abord* wallon ? ». Elles introduisent ainsi une dimension immédiatement comparative qui ne correspond pas à la manière dont les personnes interrogées vivent l'imbrication de leurs identités. Les résultats ici présentés ne suivent pas ce schéma. On a interrogé les gens sur les trois dimensions évoquées plus haut (fréquence, intensité, valorisation) sans introduire cet aspect comparatif. Le résultat est sans équivoque : les sentiments d'appartenance sont tous positivement corrélés. Autrement dit, ce sont, en moyenne, les gens qui se sentent le plus fortement ou le plus souvent belges qui se sentent aussi le plus fortement ou le plus souvent wallons, européens, etc.... Nous avons traduit ces résultats en disant que les identités wallonnes, belges et européennes sont complémentaires plutôt que concurrentes.

Ce schéma, qui s'est vérifié au cours de huit enquêtes sur une période de quinze ans, ne peut forcément être perçu lorsqu'on contraint les répondants à *hiérarchiser* leurs sentiments d'appartenance. Pourquoi dès lors les questions sont-elles posées sous la forme « plutôt... plutôt » ? Parce que c'est ainsi qu'est fixé l'agenda politique et médiatique, surtout – mais pas exclusivement – au nord du pays : de bonne ou de mauvaise foi, les commanditaires d'enquête sont convaincus que la question se pose en terme de hiérarchie des appartenances (ou veulent qu'elle se pose ainsi). Or l'idée – qui passe parfois pour naïve – que l'on peut être « sincèrement wallon, sincèrement belge et sincèrement européen » est bien celle qui transparait à travers les chiffres présentés ici. Il est possible que, si la question était posée de cette façon en Flandre, on verrait un résultat du même ordre. Ainsi, dans le sondage de la Libre Belgique du 21 mars dernier, on pouvait vérifier que si 64 % des Flamands souhaitent une Flandre plus indépendante et dotée de plus de compétence, ils sont 85 % à souhaiter une Belgique unie. Au-delà de la possible ambiguïté des questions, on peut imaginer – mais cela resterait à vérifier – que la complémentarité des identités se vérifierait aussi chez les Flamands si on prenait la peine de leur poser la question.

¹ Toutes ces échelles sont bien sûr modulées : on évalue ainsi *l'intensité* du sentiment d'appartenance (faible, moyen, fort) sa fréquence (jamais, parfois, souvent, très souvent, tout le temps), la fierté qui est en résulte (**Très fier, plutôt fier, plutôt peu fier, pas fier du tout**)

Y a-t-il des identités plus « authentiques » que d'autres ?

La définition de l'identité adoptée ici est donc très psychosociale dans son fondement (voir encadré). Mais elle n'entend pas minimiser l'importance des aspects « holistes » de la construction identitaire et, en particulier, des institutions, des symboles, des récits dans lesquels elle s'incarne, et de leur construction à travers les événements historiques. Ce sont ces éléments, notamment qui expliquent la construction du « stock d'identifications » disponible au sein d'une population donnée.

Mais aussi essentiels soient-ils, ces aspects sont trop souvent chargés d'une valeur explicative au premier degré. Dès lors, la question de « la primauté » prend une valeur tout à fait excessive : on peut discuter longuement pour savoir si l'idée de « Belgique » est plus ou moins ancienne que celle de « Flandre » ou de « Wallonie », cela ne nous aidera pas forcément à comprendre la dynamique, aujourd'hui, de l'identification à chacune de ces trois entités.

Le sociologue n'a pas à évaluer la validité de ce genre d'affirmations historiques. Par contre, il s'intéressera à leur aspect *performatif* : indépendamment de ce que fut historiquement la Bataille des Eperons d'Or en 1302, la place qu'elle prend dans l'imaginaire des Flamands d'aujourd'hui n'est pas sans conséquence sur l'identité flamande la plus contemporaine. Et de même, la référence à la Wallonie conquérante de la Révolution industrielle peut déboucher sur un sentiment d'appartenance à la Wallonie, indépendamment, à nouveau de ce que fut la réalité de cette époque.

Pour le sociologue, la construction d'une identité collective n'est jamais le simple produit d'une sorte de sédimentation historique : elle est un *processus continu de sélection et de ré-appropriation des éléments historiques guidé par les stratégies d'acteurs sociaux, politiques, économiques médiatiques*.

Ainsi, il y avait sans doute des raisons historiques à l'hostilité entre Serbes et Croates dans l'ancienne yougoslavie. Mais les stratégies ultra-nationalistes des dirigeants serbes et croates, dont l'objectif était avant tout d'assurer leur pouvoir dans la période suivant la mort de Tito, joua certainement un rôle décisif dans la cristallisation de ces identités. A une autre échelle, on peut trouver de multiples antécédents à l'idée d'une identité « européenne » (depuis l'Empire de Charlemagne jusqu'à celui de Napoléon, en passant par le cosmopolitisme de la Renaissance et des Lumières). Mais on voit bien aujourd'hui que l'identification des citoyens à l'Europe peut évoluer rapidement sur de courts laps de temps en fonction des thèmes de campagne choisis par les acteurs politiques ou du ton des médias.

La définition « minimale » de l'identité comme sentiment d'appartenance laisse toutes ces questions ouvertes. Elle vise simplement à construire des indicateurs (partiels) d'identification adaptés à une approche quantitative. Elle permet au moins d'éviter la querelle « métaphysique » de l'authenticité. Du point de vue adopté ici, il n'y a pas des identités plus « authentiques » que d'autres. Nous ne cherchons donc pas à découvrir les « racines profondes » de l'identité wallonne, ce qui serait tout un autre travail, mais à établir dans quelle mesure l'identification à la Wallonie fonctionne, et prend une acuité différente selon les différents moments ou selon les différentes catégories au sein de la population.

ENCADRE : LA THEORIE DE L'IDENTITE SOCIALE

Qu'est-ce que « l'identité sociale » ? Du point de vue psychosociologique retenu pour les enquêtes, c'est, pour le dire schématiquement, la partie de la définition de soi qui vient de l'ensemble des groupes auxquels on est susceptible de s'identifier.²

Du point de vue de la tradition de recherche qui sert de base aux enquêtes du CLEO, à la base de l'identité se trouve le mécanisme de la catégorisation : l'être humain, pour s'y retrouver dans le monde social, catégorise les personnes comme il catégorise les objets pour s'y retrouver dans le monde physique. Ainsi, par exemple, si nous devons demander un renseignement dans un hôpital, la catégorie « personnel médical » immédiatement remarquable par sa blouse blanche est tout de suite « saillante » (alors qu'elle pourrait ne pas l'être dans un autre contexte).

L'identification sociale est le simple fait de se percevoir soi-même comme membre d'une catégorie sociale ainsi constituée. On peut s'identifier à de multiples groupes, dont beaucoup ne sont pas donnés a priori. A côté de catégories qui nous paraissent « évidentes » comme le sexe, la nationalité, le groupe d'âge, la catégorie professionnelle, qui interviennent dans de nombreuses circonstances, des identifications moins évidentes a priori peuvent devenir essentielles : on peut s'identifier aux fans d'un club de football ou d'une vedette ; on peut s'identifier à un groupe de malades (songeons aux alcooliques anonymes) ; à une pratique culturelle (les colombophiles ou les amateurs d'opéra...) etc....

« L'identité sociale » d'une personne est ainsi définie schématiquement par l'ensemble des groupes auxquels elle est susceptible de s'identifier. C'est le contexte qui détermine parmi toutes les composantes de l'identité sociale, lesquelles seront activées ou non à un moment donné (voir l'introduction).

² Pour une définition plus rigoureuse, voire Hogg M. and Abrams D., *Social identifications : Social psychology of intergroup relations and group processes*, Routledge, London-New-York, 1988

II. FLUX ET REFLUX DES APPARTENANCES

La notion d'identités telle que nous la concevons, dans le sillage de la théorie psychosociale des « *Social Identities* », ayant été précisée par ailleurs, nous pouvons porter un regard sur l'évolution des sentiments d'appartenance wallon, belge et européen à travers douze ans d'enquêtes. Ces identités sont, pour une très grande majorité, complémentaires et non concurrentes, et elles sont disponibles pour l'occasion qui se présente de les activer, avon-nous vu. Cette activation dépend à la fois du contexte qui les rend pertinentes, mais aussi de la valorisation qui y est associée. Cet aspect est en rapport, sur le moyen terme, avec des éléments d'image ou de conjoncture associés aux entités (régionale, nationale, européenne), à la marge si l'on veut, mais de telle sorte que l'on peut essayer de leur faire « raconter » une perception globale de ces niveaux de pouvoir.

Inventer des « colifichets » pour booster une identification à un niveau de pouvoir, dans un but partisan, est très probablement illusoire. Mais les douze années en question ont vu changer la scène institutionnelle de manière telle que l'on peut légitimement penser que ces changements entrent en ligne de compte. Au pire, c'est en négatif : à certains moments, il peut devenir plus gênant de se présenter comme belge ou comme wallon, comme nous allons le voir.

Flash back sur la fin des années 80

Le projet de mesure des identités a commencé au CLEO-ULg en 1988, et a alors comporté une série d'enquêtes à cadence semestrielle, jusqu'en 1991. C'est de cette expérience que l'on peut tirer la première conclusion de relative stabilité des identifications dans le court terme. Ces enquêtes ont confirmé les niveaux absolus et surtout relatifs des sentiments d'appartenance d'une vague à l'autre. Le court terme était pourtant à ce moment très chargé : la phase majeure de réforme de l'Etat, avec transferts d'importantes compétences et moyens de ce que l'on appelait alors le « national » au profit des régions et communautés a été mise en œuvre en 1989. A ce moment, on peut imaginer les régions - la Wallonie en ce qui nous concerne – comme porteuse d'un espoir de plus grande proximité de la politique, échappant aux marchandages communautaires usants des années écoulées : dossier sidérurgique, infrastructures, systèmes des « compensations », etc. L'Etat belge cède des prérogatives vers le bas, mais l'intégration européenne est aussi à l'horizon. C'est à la fin de la même période que s'ouvre le débat sur les critères qui rendront célèbre Maastricht, mais c'est aussi le moment des premières accélérations de l'histoire européenne avec la question de la réunification allemande, qui change les équilibres globaux au sein de ce qui alors s'appelle encore CEE. L'Europe est alors potentiellement un ensemble de taille significative à l'échelle mondiale (vu de Belgique...), mais toujours en construction, quittant à peine le berceau.

Les identités de 1991

La recherche montre donc à l'époque que les Wallons se sentent un peu plus souvent belges que wallons (par exemple, belge « tout le temps » recueille 31% contre 27 % de « tout le temps » wallon), mais que le sentiment européen est loin derrière (14%). Effet des compétitions sportives internationales, comme l'illustre l'exemple des congolais fêtant la victoire des diables ? Les résultats sont plus serrés pour la mesure de l'intensité (44% « fort » belge, 42% « fort » wallon), mais européen reste très en retrait avec seulement 24% de réponses « fort ». Pourtant, en matière de valorisation, on remarque que l'identité européenne suscite autant, sinon plus de fierté que les deux autres : 16 % de « très valorisant pour chacun des trois niveaux, mais globalement, européen émerge grâce à la quasi-inexistence de personnes qui considéreraient européen comme dévalorisant.

Ainsi donc, on pourrait conclure que l'identité européenne n'est pas encore très « disponible » à cette époque, même si elle jouit d'une bonne image : par contraste, environ 8 % des répondants considèrent wallon comme dévalorisant, quatre fois plus que pour européen. Pour renforcer cette image et la préciser davantage, les résultats par âge sont éclairants : l'identité wallonne est plébiscitée par les plus âgés : chez les retraités elle dépasse « belge » sur la fréquence. Elle paraît alors comme « plombée » par une image d'un autre temps, peut-être davantage associée à une langue qui disparaît qu'aux potentialités d'une autonomie politique. On remarque aussi que, dans l'ensemble, toutes les identités progressent avec l'âge. En tous cas belge, wallon, ainsi que d'autres entités testées alors comme « francophone » ou encore les identités sous-régionales. Une exception, précisément : l'identification européenne. Sur cette dimension, ce sont les jeunes qui sont porteurs. Cette identité est clairement en déficit par rapport aux autres sauf précisément chez les moins de 25 ans où elle les dépasse : effet de leur désintérêt marqué pour « belge » et « wallon », alors qu'« européen » émerge. On peut croire, à ce moment, à l'amorce d'un changement d'époque. L'Europe ne signifie pas encore grand-chose pour les adultes, mais c'est un horizon pour les jeunes, un espace plus vaste auquel ne collent peut-être pas (encore) les stigmates du « politique » au sens péjoratif que ce terme peut avoir.

1997 : la désillusion

Après six enquêtes semestrielles, la stabilité observée, et la quantité de données recueillies sur les aspects annexes (opinions sur des thèmes en rapport, etc.), il ne paraît plus utile de poursuivre la réalisation d'enquêtes aussi fréquentes, et ce n'est qu'en 1997 qu'une nouvelle vague est organisée. Enquête portant sur l'identité et les opinions, cette recherche de 1997 tombe en plein dans l'émotion de l'affaire Dutroux et des remises en question du « système » belge, de ses dysfonctionnements. Il ne fait plus trop bon se présenter comme belge à cette époque, mais les autres identités subissent la même chute. Effet d'entraînement sans doute, la Wallonie n'a pas de compétences en matière de justice ou de police, mais, on l'a dit, les identités vont généralement ensemble, et c'est probablement plutôt dans la direction d'un repli individualiste, familial qu'il faut chercher une interprétation. On n'est plus ni belge ni wallon, on se contente de « protéger ses enfants ».

Mais il ne faut pas non plus négliger la conjoncture économique : la Wallonie est autonome sur le terrain de l'emploi, et ce n'est pas rose. Quant à l'Europe, elle nous a offert ses « critères de convergence ». La pilule fut amère, les pouvoirs nationaux n'ont pas hésité à se décharger de la responsabilité de mesures impopulaires sur « Bruxelles », et, en 1997, les millions d'emplois que cette convergence devait nous apporter en échange étaient plutôt en train de disparaître que de se créer. A voir la chute du sentiment européen en 1997, plus forte encore que celle de belge ou wallon, on pourrait même penser que ce désenchantement européen était déjà plus marquant que l'émotion causée par le monstre de Marcinelle. D'autant que si, en 1991, européen était plus valorisé que les autres niveaux, dès 1997 il passe nettement en dessous. C'est alors, étonnamment, le sentiment wallon qui, des trois, suscite le plus de fierté. Il y a bien quelque chose de changé depuis 1991.

2003 : le rebond

Il se passe à nouveau six ans avant qu'une enquête, cette fois centrée sur le capital social, nous donne l'occasion de répéter les mêmes mesures des sentiments d'appartenance, et le tableau a à nouveau changé nettement.

On observe un rebond général, sur les trois niveaux, mais de façon non homogène. Passé l'opprobre collectif pour avoir porté en son sein un Dutroux, on redevient volontiers belge : c'est le sentiment qui a le plus progressé, sur l'échelle de fréquence, pour dépasser nettement

le niveau de 1991. Les occasions de se sentir belge sont évidemment plus nombreuses ces dernières années : plus que le football, c'est le tennis féminin qui fait sortir les drapeaux noir-jaune-rouge aux fenêtres. On a aussi connu le long bras de fer avec l'administration Bush sur la guerre en Irak. Sur ce dossier, comme sur d'autres, la Belgique s'est souvent montrée au premier plan de la « morale internationale » : opposition ferme à la guerre, compétence universelle pour juger les crimes contre l'humanité, voici au moins deux occasions pour se voir comme un « valeureux petit pays », avec le courage d'opinions en phase avec celles du public.

Le sentiment wallon aussi a redépassé son niveau de 1991. Si l'on peut penser être, en partie, dans une position moins défavorable par rapport à la Flandre qu'il y a douze ans (« on n'est plus demandeurs »), ce n'en est pas moins étonnant compte tenu de la composition sociodémographique du sentiment wallon relevé en 91. Mais peut-être, après 15 ans de Vlaams Blok, le sentiment wallon s'alimente-t-il aussi de la démarcation d'une Flandre aux reflets brunâtres.

L' « exception » européenne

La dimension européenne, qui paraissait porteuse d'avenir en 1991, reste ici désespérément à la traîne. L'Europe s'est certes en grande partie opposée à la politique américaine, mais justement, l'opportunité de se définir comme « européen » par opposition aux américains semble ne pas avoir pris. Il est vrai que cette Europe a aussi, peut-être surtout montré ses divisions et son incapacité à faire pièce efficacement aux plans guerriers de Bush Jr. Si l'on attend toujours les millions d'emplois promis avec Maastricht et l'euro, il faut reconnaître aussi que, dans les débats politiques internes, l'Europe a souvent porté le chapeau des « contraintes », en même temps que l'élargissement mettait de plus en plus en évidence les difficultés institutionnelles de prise de décision. L'Europe est sans doute devenue, ou restée, loin du citoyen, et est trop peu lisible pour créer une identification franchement positive, y compris dans la comparaison avec les Etats-Unis, si l'on quitte le domaine géopolitique pour celui des performances économiques affichées. Nous n'évoquerons pas le débat sur la constitution, puisqu'il n'était pas encore, au moment de l'enquête, au premier plan de l'actualité.

Etre européen est moins souvent ressenti que belge ou wallon, en 2003, dans des proportions plus grande encore qu'en 1991, mais ce déficit est encore plus marqué sur l'intensité de ce sentiment (22% se sentent « fort » européens contre 54% pour belge et wallon). C'est le seul qui régresse par rapport à il y a douze ans. Quant à la valorisation, elle confirme le résultat déjà obtenu en 1997, en plus accentué. Là aussi, « belge » et « wallon » sont nettement remontés, avec cette fois un léger avantage pour l'image de l'appartenance wallonne : depuis 1997, elle a pris l'avantage sur la fierté d'être belge, et cela se confirma en 2003. La fierté d'être européen reste nettement en retrait : 15% de l'échantillon se dit « très fier » d'être européen, là où ils sont respectivement 42 et 45% à être « très fiers » d'être belge ou wallon.

Les wallons ne sont pas morts

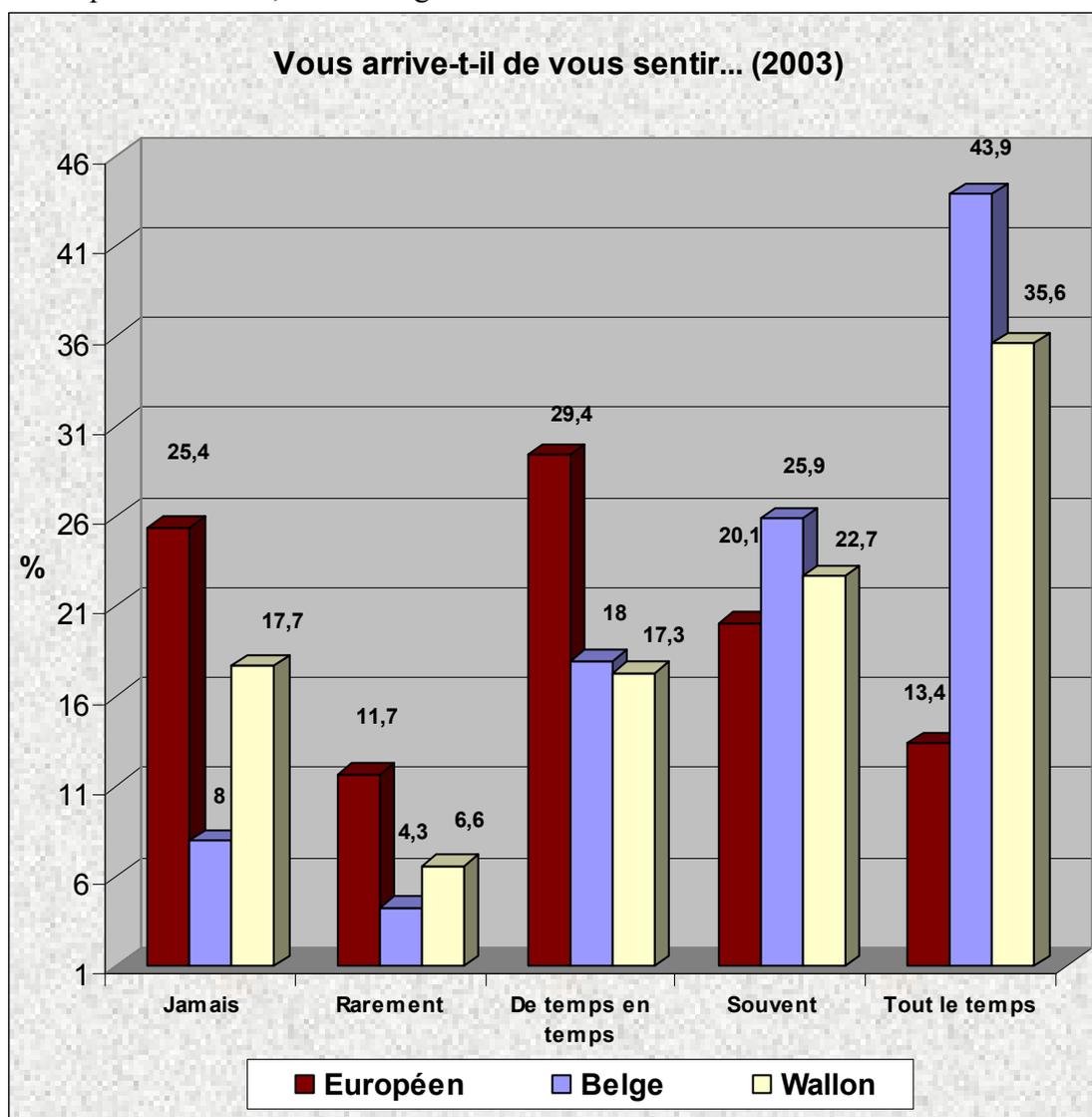
L'analyse par catégories d'âge précise à nouveau le phénomène. Les sentiments wallon et surtout belge ont fortement progressé chez les jeunes, et sont restés stables ou se sont tassés chez les plus âgés. A l'inverse, le sentiment européen a à peine progressé chez les plus de 65 ans, mais a diminué chez tous les autres. Le résultat final est un graphique où belge et wallon sont des sentiments qui croissent avec l'âge, comme on le relevait déjà en 1991, contrairement au sentiment européen qui a un profil « plat » sur les catégories d'âge. Il présente de ce fait aujourd'hui un déficit dans toutes les catégories, y compris chez les jeunes.

Ce n'est donc pas une stabilité des identifications que nous observons : vu le temps passé depuis les premières enquêtes, ceux qui étaient dans une classe d'âge donnée en 1991 sont

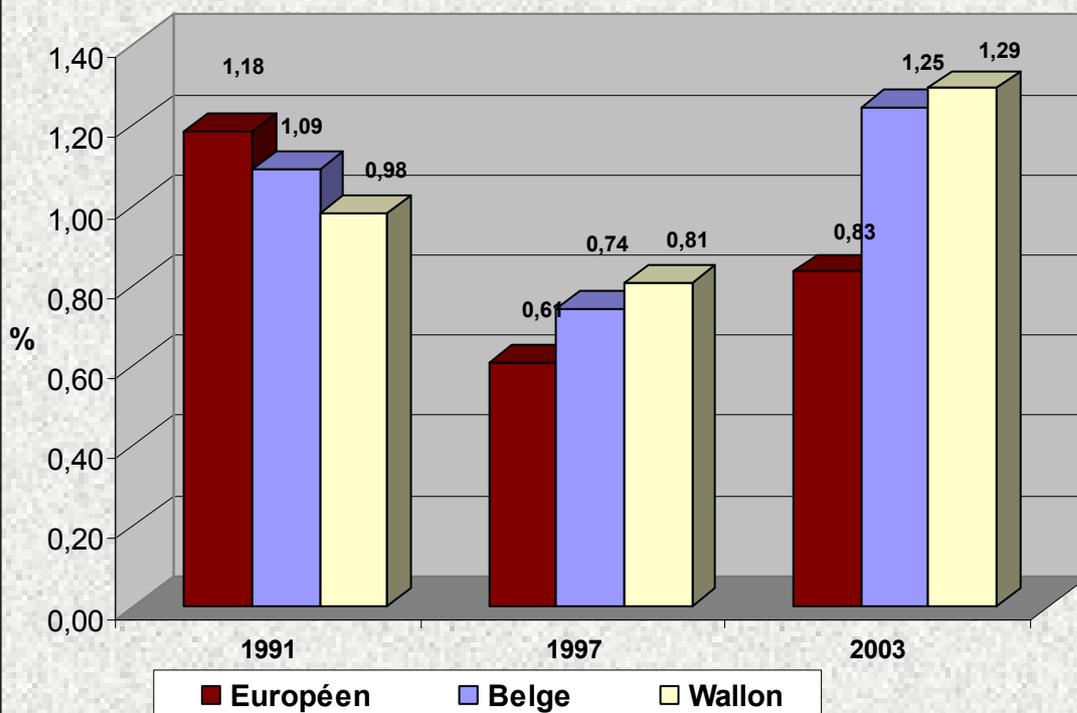
dans celle supérieure aujourd'hui : si les identités étaient avant tout liée à un effet de génération, comme on pouvait le penser en voyant un sentiment wallon ancré chez les plus vieux lors des premières enquêtes, on aurait dû voir s'éteindre cette appartenance régionale avec la génération en déclin, alors que l'identité européenne aurait dû commencer à s'affirmer chez les trentenaires au moins. Si nous comparons l'identité européenne de ces derniers avec leur propre génération en 1991, le recul se confirme, alors que les mêmes se sentent beaucoup plus belges et wallons qu'il y a douze ans.

Les identités comme expression de la distance du citoyen

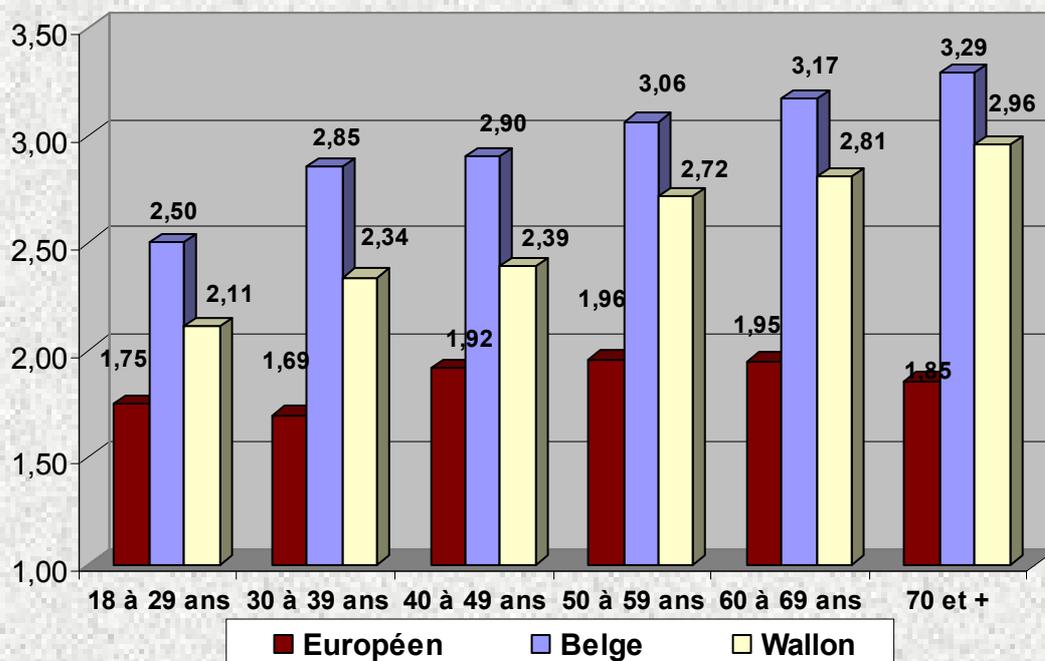
Les fluctuations des identifications que nous venons de montrer nous semblent étayer une approche de l'identité comme quelque chose qui se construit dans l'expérience et le rapport à une image d'un niveau d'appartenance et non comme un donné ontologique. Le creux de 1997 montre comment des éléments de conjoncture affectent l'identité à un moment donné. Mais le caractère conjoncturel se manifeste par le rebond mesuré en 2003. Par contre, l'évolution du sentiment européen, qui se conforme et s'accroît, paraît relever davantage du divorce entre les citoyens et un « machin », pour paraphraser De Gaulle, éloigné d'eux. Les sentiments d'appartenance nous paraissent donc plutôt une sorte de thermomètre, certes avec une certaine inertie, plutôt que l'expression d'un rapport obligé avec des racines historiques lointaines, sinon imaginaires.



Valorisation des sentiments d'appartenance institutionnels



Fréquence des sentiments d'appartenance institutionnels selon l'âge (2003)



III. IDENTITES ET POLITIQUE

S'il n'est pas d'identités plus « authentiques » que d'autres, il en est, par contre, qui interrogent davantage le monde politique et qui le concerne plus directement. C'est notamment le cas des sentiments d'appartenance à la Wallonie, à la Belgique et à l'Europe. De fait, ces trois entités ne sont pas seulement des espaces géographiques issus de déterminants historiques plus ou moins arbitraires ; elles sont aussi, et peut-être avant tout, des espaces institutionnalisés de décision politique ; elles constituent ainsi une interface entre vie sociale et vie civique.

Comme toute identité collective, leur activation dans une situation donnée crée un filtre au travers duquel les événements extérieurs ne sont plus seulement lus en termes de ce qui est bon « pour moi » mais, aussi, de ce qui est bon « pour nous » ; en ce sens, elles ont un rôle à jouer dans la manière dont les citoyens appréhendent les décisions politiques prises à différents niveaux institutionnels.

Il n'y a donc rien de particulièrement surprenant à ce que ces identités soient fréquemment mobilisées aux fins de renforcer les discours et les actions politiques. Elles rappellent la légitimité des acteurs publics à incarner le corps social et attirent l'attention sur le filtre de décryptage attendu.

La tentation à instrumentaliser l'identité collective n'est évidemment jamais bien loin et, *a fortiori*, elle est plus grande encore dans le chef de partis qui font de cette identité une fin en soi de l'offre politique comme les partis nationalistes xénophobes. Ce qui inquiète dans ces partis, ce n'est pas tant qu'ils s'efforcent de déplacer les espaces institutionnalisés de décision politique – c'est, de toute façon, un droit qu'il paraît difficile de leur contester – que le fait qu'ils appuient fréquemment leur démarche sur une vision mystifiée de l'identité comme étant une réalité stable et immanente ; de sorte que la collectivité qu'elle désigne devient le fantasme d'un espace politique complètement fusionnel. Il n'y a plus, ici, de réelle dialectique possible entre sentiment d'appartenance et institution, ceux-ci étant dissous l'un dans l'autre.

L'orientation politique

A la lumière de cette réflexion, il paraît utile d'explorer plus finement les relations entre identités collectives et orientations politiques. Nous exploiterons à cet égard quelques résultats issus de l'enquête « Identité et Capital Social en Wallonie » menée en 2003-2004 par le CLEO.

Nous allons ici nous intéresser plus spécifiquement à la manière dont les répondants qui se sentent proches de l'un des quatre grands partis wallons (PS, MR, CDH et Ecolo) se positionnent sur l'échelle de fréquence identitaire. Précisons que la *proximité* n'est pas l'adhésion, mais qu'elle signifie davantage que le simple choix électoral : 36,63% de notre échantillon se déclare proche d'un parti politique ; dans 98,2% des cas, il s'agit de l'un des quatre grands partis.

Afin de pouvoir comparer plus aisément ces différents sous-groupes, nous avons attribué des valeurs numériques aux différentes modalités de cette échelle (« 1 » pour la modalité

« jamais », « 2 » pour la modalité « rarement », ... et « 5 » pour la modalité « tout le temps ») de façon à pouvoir calculer des moyennes. Les résultats sont repris dans le tableau suivant³ :

Parti dont le répondant se sent proche	Fréquence du sentiment européen	Fréquence du sentiment belge	Fréquence du sentiment wallon
PS	2,98	4,10	3,87
MR	2,94	4,10	3,61
CDH	3,17	4,40	3,67
ECOLO	3,03	4,04	3,48

Précisons d'emblée que les scores obtenus en ce qui concerne le sentiment européen ne présentent pas de différences significatives sur un plan statistique. L'identification à un parti politique – tout au moins en ce qui concerne les quatre grands partis wallons – ne semble donc pas avoir de lien avec le sentiment européen ; même s'il ne faut pas pour autant en conclure que la construction de l'Europe ne serait pas un enjeu politique ni, non plus, que ces différents partis partageraient une même vision de ce que veut dire « être européen ».

En ce qui concerne la fréquence du « sentiment belge », il n'y a pas de différence significative entre les « mouvances » du PS, du MR et d'Ecolo ; ces trois groupes ressortent toutefois comme significativement moins « Belgicains » que le CDH.

La fréquence du « sentiment wallon », enfin, ne présente guère d'écarts significatifs, et ce même si les scores semblent, en apparence, varier davantage. La comparaison statistique permet uniquement de conclure que les partisans du PS s'affichent comme plus « Wallingants » que ceux du MR et d'Ecolo.

Au-delà des clivages politiques, il semble bien que les Wallons partagent un attachement globalement similaire à l'égard des différentes identités institutionnelles qui structurent leur espace public. En outre, même lorsqu'ils sont significatifs, les écarts n'atteignent jamais des seuils considérables (l'écart maximal constaté est de 0,39 sur une échelle qui, rappelons le, est étalonnée de 1 à 5). Tout au plus peut-on parler de « tendances » qui, si elles colorent quelque peu les identifications propres à chaque groupe politique, n'en demeurent pas moins marginales.

S'il y a des « affinités » (on est plus belgicain dans la mouvance CDH, plus wallon dans la mouvance PS), elles sont partielles et en tout cas, elles l'excluent l'idée qu'un parti, plus qu'un autre serait « dépositaire » d'une identité spécifique. C'est le premier enseignement, sur ce plan, de notre enquête.

On peut aussi relever que ceux qui déclarent une proximité avec un des quatre partis politiques démocratiques « scorent » systématiquement plus haut sur tous les sentiments d'appartenance que ceux qui se sentent éloigné de tout parti. Autrement dit, l'identification à

³ Fréquence, fierté et intensité sont étroitement corrélés entre eux ; et ces deux dernières modalités affichent des distributions de scores qui sont globalement superposables à ce que nous observons au niveau de la fréquence. Nous la considérerons donc dans la suite comme une approximation raisonnable du sentiment d'appartenance dans son ensemble.

un espace institutionnel (Wallonie, Belgique, Europe) n'est pas indépendante de la proximité avec l'espace du politique, ce qui paraît assez logique.

D'autre part, le fait d'obtenir des scores particulièrement élevés tant au niveau du sentiment belge qu'à celui du sentiment wallon (et, dans une moindre mesure, au sentiment européen) confirme bien l'hypothèse que les identités ne sont pas nécessairement concurrentes, mais qu'elles coexistent chez les mêmes individus et qu'elles peuvent également être complémentaires.

Cela ne veut évidemment pas dire qu'il n'existe pas des identités plus prégnantes que d'autres. N'en déplaise aux régionalistes - et même si une vague communautariste agite le Nord du pays - le sentiment belge demeure le sentiment d'appartenance le plus fréquent des Wallons, qu'ils aient ou pas une orientation politique et quelle que soit celle-ci.

A l'opposé, le sentiment européen affiche des scores qui sont systématiquement les plus bas. Ce résultat ne paraît pas assez tranché pour remettre en cause la légitimité du projet politique européen dans son ensemble, mais il questionne tout de même son image globale et sa perception en tant qu'espace de décision politique supranational. De fait, plus celui-ci prendra de l'ampleur et plus il devra pénétrer sur des domaines qui sont symboliquement associés à l'identité nationale ; avec le risque d'être perçu comme une menace à l'égard de celle-ci. La polémique qui se dessine autour de la constitution européenne en offre, d'ailleurs, une illustration très actuelle. Le fait que ce texte soit massivement contesté dans certains pays pour son caractère « trop libéral », alors qu'il l'est dans d'autres pour son caractère « trop social » paraît difficilement réductible à un simple différent d'orientation politique. Plus largement, cela témoigne de ce que l'identité européenne reste encore fortement vécue comme une extension périphérique de l'identité nationale et qu'elle éprouve visiblement des problèmes à la concurrencer.

Les déterminants sociologiques

Les identités institutionnelles sont également sensibles à toute une série de déterminants sociologiques ; nous en examinerons rapidement quatre : le genre, l'âge, le niveau d'étude et l'aisance financière. Les différences observées demeurent toutefois assez minces et, comme c'était déjà le cas en ce qui concerne les orientations politiques, le qualificatif de « tendance » paraît plus approprié que celui d'« effet ».

Le genre a peu d'effets statistiquement notables sur les sentiments d'appartenance ; si ce n'est que les femmes affichent, en moyenne, un score d'identification plus bas que celui des hommes à l'égard de l'Europe. Cela tient peut-être à leur moindre politisation. A l'heure actuelle, l'identité européenne a proportionnellement moins d'opportunités d'être sollicitée en dehors du strict cadre politique que constitue l'UE.

L'âge accroît quant à lui la propension des répondants à s'identifier comme « Belges » et comme « Wallons ». C'est là une donnée constante des wallobaromètres menés par le CLEO depuis 15 ans, mais il reste difficile de conclure s'il s'agit là d'un effet d'âge (l'identité nationale et régionale se renforceraient au fur et à mesure que l'on vieillit) ou de génération (les anciennes générations qui s'identifiaient fortement à la nation et à la région seraient progressivement remplacées par des nouvelles qui s'y identifient moins).

L'identité européenne présente quant à elle une distribution davantage « en cloche » ; les scores les plus élevés s'observent pour les populations situées entre 50 et 69 ans, alors que de part et d'autre de cette fourchette, le sentiment d'appartenance s'effrite progressivement. En tout état de cause, ce sont les jeunes qui affichent les scores les plus bas ; nous avons montré par ailleurs qu'il n'en a pas toujours été ainsi ; il y a quelques années, c'était au contraire eux qui portaient le plus haut l'identité européenne.

L'aisance financière favorise pour sa part l'identification à l'Europe et, dans une moindre mesure, à la Belgique ; il n'y a par contre pas d'effet notable en ce qui concerne la Wallonie. Il est clair que des difficultés trop marquées à satisfaire ses besoins vitaux ne constituent pas un terrain particulièrement propice à l'investissement sur des dimensions symboliques telles que l'identité ; dans une telle situation, on observe assez logiquement un repli sur le plus petit dénominateur commun.

L'élévation du niveau d'étude, enfin, réduit de manière très nette l'identification à la Wallonie et, dans une moindre mesure, l'identification à la Belgique, alors que, a contrario, elle augmente l'identification à l'Europe. On peut interpréter ces résultats de façon assez facile à se représenter : pour les étudiants universitaires comme pour les professions qualifiées, l'Europe est inévitablement un espace inscrit dans une réalité quotidienne, alors que pour les milieux plus populaires, elle est, au mieux, un espace virtuel, plus sensible aux images de complexité et de distance qui lui sont collées.

De nos quatre déterminants sociologiques, c'est cette opposition « cols blancs/cols bleus » qui structure le plus les sentiments d'appartenances, tout comme elle demeure d'ailleurs l'un des éléments les plus structurants de la société dans son ensemble. Ceci conforte bien l'idée que les trois entités que constitue la Belgique, la Wallonie et l'Europe ne sont pas uniquement des espaces politiques, mais qu'elles sont, aussi, plus largement des interfaces entre vie sociale et vie politique.

ENCADRE

Les données de 1991 et 1997 sont issues des enquêtes menées par le CLEO (Centre d'Etudes de l'Opinion de l'Ulg). Ces enquêtes portaient sur des échantillons de 1000 personnes représentatifs de la population wallonne (échantillonnage par quotas).

Les données de 2003 sont issues d'une enquête menée en collaboration entre le CLEO et l'IWEPS (Institut Wallon des Etudes, de la Prospective et de la Statistique). Elles portent sur un échantillon de 2500 personnes représentatif de la population wallonne (tirage aléatoire).

Toutes ces enquêtes ont été financées par les Ministres-Présidents de la Région wallonne.